

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION
de
CONSEIL MUNICIPAL
(Art. 22 du Code d'Administration Communale)

Le CONSEIL MUNICIPAL de la commune de BILLY-BERCLAU se réunira en
séance ordinaire, **dans la salle du CONSEIL,**

le jeudi 5 décembre 2019 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

- 1 – Compte rendu des décisions
- 2 – Avis sur le projet de la société PROLOGIS FRANCE CIII EURL
- 3 – Avis sur la création d'un salon funéraire à Billy-Berclau
- 4 – Avenant n°2 à la convention d'aménagement de la ZAC Pasteur
- 5 – Révision de la zone de préemption Espaces Naturels Sensibles du Pas-de-Calais
- 6 – Modification du bail emphytéotique rue P. Bérégovoy
- 7 – Convention tripartite avec la FDE-62 et Enedis
- 8 – Renouvellement du contrat colonies avec la CAF du Pas-de-Calais pour 2020
- 9 – Colonie de neige du CAJ
- 10 – Colonie de neige des écoles
- 11 – Classe verte
- 12 – Augmentation de temps de travail
- 13 – Renforts temporaires
- 14 – Assurance statutaire
- 15 – Garantie d'emprunt
- 16 – Attribution de subventions

Fait à BILLY-BERCLAU, le 29 novembre 2019

Le Maire,
Steve BOSSART

